



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Type : Extraordinaire

Date : 1 octobre 2021

Heure : 16h00

Endroit : Zoom

Président : François St-Amour, Maire

Préparé par : Aimée Roy, Greffière adjointe

Vidéo : [l'enregistrement de la réunion est disponible sur YouTube](#)

Présence des membres du Conseil

Maire François St-Amour, oui

Conseillère quartier 1 Marie-Noëlle Lanthier, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Francis Brière, oui

Présence du personnel municipal

Josée Brizard, DG-Greffière

Marc Legault, Directeur des travaux publics

Aimée Roy, Greffière adjointe

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 538-2021

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

Addition

18.3 Marc Legault, Directeur des travaux publics

Rapport TP-32-2021, employé

Section 239 (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, (d) relation de travail

18.4 Josée Brizard, DG-Greffière

Rapport verbal, employé

Section 239 (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, (d) relation de travail

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 539-2021

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Conseillé Brière a déclaré ses intérêts au point numéro 18.1.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

6. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8. Avis de motions proposées

9. Affaires découlant des réunions précédentes

10. Délégations

11. Demandes au comité de division de terrains de Prescott-Russell

12. Règlements municipaux

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

14. Autres

15. Rapports mensuels divers

16. Correspondance

17. Événements à venir

18. Huis clos

Ajournement pour la session à huis clos

Résolution : 540-2021

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h03** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la *Loi municipale 2001* :

Section 239 (2)

(b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée;

(d) relation de travail;

(e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local; et

(f) conseils protégés par le secret professionnel de l'avocat.

Adoptée

Réouverture de l'assemblée

Résolution : 541-2021

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **16h53**.

Adoptée

18.1 Josée Brizard, DG-Greffière

Décision du tribunal – révision des limites de quartiers, avis légaux
 Section 239 (2) (e) questions dont les tribunaux administratifs sont saisis et
 (f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat

Conseillé Francis Brière a déclaré ses intérêts, et a laissé son siège (placé dans la salle d'attente sur Zoom) à 16h05.

18.2 Carol Ann Scott, Coordinatrice de la récréation

Employés de l'aréna St-Isidore
 Section 239 (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée et (d) relations de travail

Conseiller Francis Brière est revenu sur la réunion Zoom à 16h28.

18.3 Marc Legault, Directeur des travaux publics

Rapport TP-32-2021, employé
 Section 239 (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, (d) relation de travail

18.4 Josée Brizard, DG-Greffière

Rapport verbal, employé
 Section 239 (2) (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, (d) relation de travail

19 Confirmation de règlement

Résolution : 542-2021

Proposée par : Alain Mainville

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que le règlement no 117-2021, pour confirmer les procédures du Conseil a sa réunion extraordinaire du 1 octobre 2021, soit lu et adopté en première, deuxième et troisième lecture.

Adoptée

20. Ajournement

Résolution : 543-2021

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h55**.

Adoptée